

1.7.2015

A8-0217/18

Amendement 18

Liadh Ní Riada, Younous Omarjee, Miguel Urbán Crespo, Marisa Matias, Fabio De Masi, Matt Carthy, Martina Anderson, Luke Ming Flanagan, Barbara Spinelli, Javier Couso Permuy, Lidia Senra Rodríguez

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

José Manuel Fernandes

Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

A8-0217/2015

Proposition de résolution

Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. rappelle que le mécanisme de garantie de prêts aux étudiants devrait être mis en œuvre à des conditions favorables pour les étudiants, quel que soit leur milieu social, et que cet outil supplémentaire innovant destiné à permettre la mobilité à des fins d'éducation et de formation ne devrait se substituer à aucun système actuel de bourses ou de prêts destinés à soutenir la mobilité des étudiants qui sont actuellement en place au niveau local, national ou de l'Union, ni empêcher le développement de futurs systèmes de ce type;

Or. en

Amendement 19

Liadh Ní Riada, Younous Omarjee, Miguel Urbán Crespo, Marisa Matias, Fabio De Masi, Marie-Christine Vergiat, Matt Carthy, Martina Anderson, Marina Albiol Guzmán, Ángela Vallina, Javier Couso Permuy, Paloma López Bermejo, Dimitrios Papadimoulis, Luke Ming Flanagan, Barbara Spinelli
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport**A8-0217/2015****José Manuel Fernandes**Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)**Proposition de résolution****Paragraphe 21***Proposition de résolution**Amendement*

21. prend acte des 50,8 milliards d'EUR proposés en engagements (soit une augmentation de +3,2 % par rapport à 2015, l'incidence de la reprogrammation étant neutralisée) et de 49,1 milliards d'EUR en paiements (soit une baisse de 4 %) pour la sous-rubrique 1b, ce qui laisse une petite marge d'engagements de 15,3 millions d'EUR sous le plafond; rappelle que la politique de cohésion constitue la principale politique d'investissement de l'Union destinée à réduire les disparités entre les régions d'Europe en renforçant la cohésion économique, sociale et territoriale; souligne que les instruments tels que le FSE, le FEDER, le Fonds de cohésion ou l'initiative pour l'emploi des jeunes sont essentiels pour favoriser la convergence, atténuer l'écart de développement et soutenir la création d'emplois durables et de qualité; souligne le rôle essentiel joué par la politique de cohésion dans la réalisation des objectifs de **la stratégie Europe 2020**;

21. prend acte des 50,8 milliards d'EUR proposés en engagements (soit une augmentation de +3,2 % par rapport à 2015, l'incidence de la reprogrammation étant neutralisée) et de 49,1 milliards d'EUR en paiements (soit une baisse de 4 %) pour la sous-rubrique 1b, ce qui laisse une petite marge d'engagements de 15,3 millions d'EUR sous le plafond; rappelle que la politique de cohésion constitue la principale politique d'investissement de l'Union destinée à réduire les disparités entre les régions d'Europe en renforçant la cohésion économique, sociale et territoriale; souligne que les instruments tels que le FSE, le FEDER, le Fonds de cohésion ou l'initiative pour l'emploi des jeunes sont essentiels pour favoriser la convergence, atténuer l'écart de développement et soutenir la création d'emplois durables et de qualité ***afin de garantir les investissements en faveur de politiques sociales et de cohésion ciblées, de favoriser la convergence et de réduire l'écart de développement, tout en atténuant les disparités sociales, économiques, locales, régionales et nationales; rappelle qu'il est nécessaire***

d'intensifier la lutte contre la pauvreté, le chômage, l'exclusion sociale et les inégalités (revenus) grâce à des instruments tels que le Fonds européen d'aide aux plus démunis et les programmes en faveur de la consommation de fruits et de lait dans les établissements scolaires; souligne le rôle essentiel joué par la politique de cohésion dans la réalisation des objectifs de l'Union; insiste, dès lors, sur la nécessité de relever les crédits de paiement proposés pour atteindre le minimum indispensable afin de répondre aux besoins de cette sous-rubrique;

Or. en

1.7.2015

A8-0217/20

Amendement 20

João Ferreira, Inês Cristina Zuber, Miguel Viegas, Paloma López Bermejo, Miguel Urbán Crespo, Marisa Matias, Fabio De Masi, Marie-Christine Vergiat, Lidia Senra Rodríguez, Marina Albiol Guzmán, Ángela Vallina, Javier Couso Permuy, Barbara Spinelli

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

José Manuel Fernandes

Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

A8-0217/2015

Proposition de résolution

Paragraphe 21 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

21 bis. souligne qu'il importe de renforcer tous les fonds budgétaires et d'assurer la bonne gestion budgétaire des programmes d'intervention sociale au titre du cadre financier pluriannuel 2014-2020, qui visent notamment à lutter contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale, tels que le Fonds social européen (FSE), l'initiative pour l'emploi des jeunes, les différents axes du programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM);

Or. en

1.7.2015

A8-0217/21

Amendement 21

Liadh Ní Riada, Younous Omarjee, Miguel Urbán Crespo, Marisa Matias, Fabio De Masi, Marie-Christine Vergiat, Matt Carthy, Martina Anderson, Dimitrios Papadimoulis, Luke Ming Flanagan, Barbara Spinelli
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

José Manuel Fernandes

Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

A8-0217/2015

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. rappelle qu'un montant de 21,6 milliards d'EUR du budget 2016 est indispensable pour ramener le niveau des demandes de paiement en attente pour les programmes de cohésion de la période 2007-2013 de 24,7 milliards d'EUR fin 2014 et de 20 milliards d'EUR fin 2015 à environ 2 milliards d'EUR fin 2016, comme l'indique l'évaluation de la Commission annexée à la déclaration commune relative à un échéancier de paiement 2015-2016; demande instamment d'éviter une telle accumulation "anormale" des factures impayées à l'avenir, afin de ne pas compromettre la crédibilité de l'Union;

Amendement

23. rappelle qu'un montant de 21,6 milliards d'EUR du budget 2016 est indispensable pour ramener le niveau des demandes de paiement en attente pour les programmes de cohésion de la période 2007-2013 de 24,7 milliards d'EUR fin 2014 et de 20 milliards d'EUR fin 2015 à environ 2 milliards d'EUR fin 2016, comme l'indique l'évaluation de la Commission annexée à la déclaration commune relative à un échéancier de paiement 2015-2016; **rappelle les conclusions du sixième rapport sur la cohésion, notamment l'aggravation spectaculaire des disparités régionales dans l'Union au cours de la période 2008-2011, et insiste sur le fait que la politique de cohésion doit être considérablement renforcée;** demande instamment d'éviter une telle accumulation "anormale" des factures impayées à l'avenir, afin de ne pas compromettre la crédibilité de l'Union;

Or. en

1.7.2015

A8-0217/22

Amendement 22

Liadh Ní Riada, Younous Omarjee, Miguel Urbán Crespo, Marisa Matias, Fabio De Masi, Marie-Christine Vergiat, Matt Carthy, Martina Anderson, Dennis de Jong, Lidia Senra Rodríguez, Marina Albiol Guzmán, Ángela Vallina, Javier Couso Permuy, Paloma López Bermejo, Dimitrios Papadimoulis, Luke Ming Flanagan, Barbara Spinelli
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0217/2015

José Manuel Fernandes

Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 bis. souligne que les politiques d'austérité de l'Union ont tiré à la baisse le niveau réel des salaires dans les États membres et que cette pression contribuera à prolonger les effets de la crise économique et sociale; souligne que le budget de l'Union devrait servir de levier pour augmenter le niveau réel des salaires et lutter contre le dumping social dans les États membres;

Or. en

1.7.2015

A8-0217/23

Amendement 23

Younous Omarjee, Liadh Ní Riada, Miguel Urbán Crespo, Marisa Matias, Fabio De Masi, Marie-Christine Vergiat, Matt Carthy, Martina Anderson, Lidia Senra Rodríguez, Marina Albiol Guzmán, Ángela Vallina, Javier Couso Permuy, Paloma López Bermejo, Dimitrios Papadimoulis, Luke Ming Flanagan, Barbara Spinelli
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0217/2015

José Manuel Fernandes

Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 23 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 ter. exprime sa désapprobation de l'institutionnalisation des principes de la conditionnalité macroéconomique et de la réserve de performance ainsi que du lien entre, d'une part, la politique de cohésion et les Fonds structurels et, d'autre part, le pacte de stabilité et de croissance, le paquet législatif sur la gouvernance économique et tout accord économique des États membres; souligne que leurs prémisses sont incontestablement différentes et leurs objectifs diamétralement opposés; insiste sur le fait que l'objectif de la politique de cohésion ne devrait pas consister à imposer des conditions macroéconomiques et financières strictes rendant nécessaires des mesures d'austérité, ni à pénaliser les États membres et les régions; insiste sur le fait que la politique de cohésion vise à assurer une croissance équilibrée et à éliminer les inégalités en vue de parvenir à une véritable convergence; indique que les flux de financement en faveur des régions européennes ne sauraient être suspendus pour la seule raison que les États membres ne remplissent pas certaines conditions macroéconomiques et que la suspension des financements pour

AM\1067546FR.doc

PE559.033v01-00

*les États membres confrontés à des
difficultés ne ferait qu'aggraver leur
situation;*

Or. en

1.7.2015

A8-0217/24

Amendement 24

Liadh Ní Riada, Younous Omarjee, Miguel Urbán Crespo, Marisa Matias, Fabio De Masi, Marie-Christine Vergiat, Matt Carthy, Martina Anderson, Dimitrios Papadimoulis, Luke Ming Flanagan, Barbara Spinelli

au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0217/2015

José Manuel Fernandes

Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 24 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 bis. prie instamment la Commission de proposer des mesures spécifiques pour accroître le soutien au développement durable, à une demande intérieure plus forte, respectueuse de l'environnement et axée sur des emplois de qualité, au bien-être social, à l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale, au renforcement de la cohésion économique et sociale, et de veiller à ce que le budget de l'Union soit utilisé pour appuyer les mesures adoptées par les États membres;

Or. en

1.7.2015

A8-0217/25

Amendement 25

João Ferreira, Inês Cristina Zuber, Miguel Viegas, Paloma López Bermejo, Miguel Urbán Crespo, Marisa Matias, Marie-Christine Vergiat, Matt Carthy, Martina Anderson, Lidia Senra Rodríguez, Marina Albiol Guzmán, Ángela Vallina, Javier Couso Permuy, Barbara Spinelli, Liadh Ní Riada
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

José Manuel Fernandes

Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

A8-0217/2015

Proposition de résolution

Paragraphe 24 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

24 ter. met en avant que le budget 2016 devrait promouvoir un niveau élevé de protection des travailleurs, y compris les droits du travail et les droits syndicaux, ainsi que la mise en place d'une culture de la prévention dans l'Union et contribuer à résoudre les nouveaux problèmes en matière de santé et de sécurité au travail qui continuent de surgir; souligne que les fonds de l'Union ne peuvent être utilisés pour financer des programmes professionnels qui répondent à des besoins actuels de services ou qui financent le faux travail indépendant;

Or. en

Amendement 26

Liadh Ní Riada, Younous Omarjee, Miguel Urbán Crespo, Marisa Matias, Marie-Christine Vergiat, Matt Carthy, Martina Anderson, Dennis de Jong, Barbara Spinelli
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport**A8-0217/2015****José Manuel Fernandes**

Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

Proposition de résolution**Paragraphe 25***Proposition de résolution**Amendement*

25. prend acte de la proposition d'affecter 63,1 milliards d'EUR en engagements (soit une diminution de 0,1 % par rapport à 2015, l'incidence de la reprogrammation étant neutralisée) et 55,9 milliards d'EUR en paiements (soit une réduction de 0,2 % à la rubrique 2, ce qui laisse une marge d'engagements de 1,2 milliard d'EUR sous le plafond et une marge de 1,1 milliard en deçà du sous-plafond pour le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA); relève que le mécanisme de discipline financière est uniquement appliqué en vue de la constitution de la réserve pour les crises dans le secteur agricole; attend la lettre rectificative de la Commission, prévue pour octobre, qui devrait se fonder sur des informations mises à jour relatives au financement du FEAGA; souligne que les transferts entre les deux piliers de la PAC se traduisent par une hausse globale des sommes disponibles pour le développement rural;

25. prend acte de la proposition d'affecter 63,1 milliards d'EUR en engagements (soit une diminution de 0,1 % par rapport à 2015, l'incidence de la reprogrammation étant neutralisée) et 55,9 milliards d'EUR en paiements (soit une réduction de 0,2 % à la rubrique 2, ce qui laisse une marge d'engagements de 1,2 milliard d'EUR sous le plafond et une marge de 1,1 milliard en deçà du sous-plafond pour le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA); relève que le mécanisme de discipline financière est uniquement appliqué en vue de la constitution de la réserve pour les crises dans le secteur agricole; attend la lettre rectificative de la Commission, prévue pour octobre, qui devrait se fonder sur des informations mises à jour relatives au financement du FEAGA, ***et appelle plus particulièrement la Commission à soumettre, avant septembre 2015, une première évaluation de la mise en œuvre de la conditionnalité ainsi qu'une révision des normes relatives aux bonnes conditions agricoles et environnementales et à communiquer si la restructuration et l'"écologisation" de la PAC ont entraîné des effets positifs supplémentaires en matière d'environnement***; souligne que les transferts entre les deux piliers de la PAC se traduisent par une hausse globale des

sommes disponibles pour le
développement rural;

Or. en

1.7.2015

A8-0217/27

Amendement 27

João Ferreira, Inês Cristina Zuber, Miguel Viegas, Paloma López Bermejo, Marisa Matias, Marina Albiol Guzmán, Ángela Vallina, Javier Couso Permy, Barbara Spinelli
au nom du groupe GUE/NGL

Rapport

A8-0217/2015

José Manuel Fernandes

Budget 2016 - mandat pour le trilogue
2015/2074(BUD)

Proposition de résolution

Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. demande la mobilisation de fonds suffisants pour la mise en œuvre de l'ensemble des éléments de la réforme de la PAC, avec un renforcement du plafond et de la modulation, notamment ceux portant sur les programmes d'écologisation, de biodiversité et de développement rural; insiste sur l'importance d'atteindre les objectifs d'amélioration de la compétitivité et de la durabilité de l'agriculture européenne et demande le déblocage de ressources à cet effet, y compris des ressources supplémentaires pour l'endigement et la prévention des fléaux et des catastrophes; souligne que la défense de la vigne recouvre des aspects fondamentaux tels que la protection des droits des agriculteurs; invite la Commission à accroître les ressources budgétaires afin de renforcer le système d'aides à la culture de la vigne, notamment à l'investissement, à la restructuration et à la promotion, étant donné que les vignes sont plantées pour des décennies et que la première récolte n'est obtenue que trois ans après la plantation; demande d'accorder la priorité à la promotion et à la publicité des marchés locaux et des activités qui sensibilisent à leur contribution à l'économie locale;

AM\1067546FR.doc

PE559.033v01-00

Or. en

AM\1067546FR.doc

PE559.033v01-00

FR

Unie dans la diversité

FR